

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-dixième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 9 octobre 2013, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715

---

**Évaluation de la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques**

**Résolution CFSPD-2013-2014-553**

ATTENDU le rapport d'évaluation de la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques déposé par le doyen de la Faculté de science politique et de droit au nom du Comité facultaire d'évaluation des chaires de recherche-innovation;

ATTENDU les procédures d'évaluation en vigueur à la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU l'excellence du travail réalisé par la Chaire, sa titulaire et son équipe durant la période se terminant en 2013;

ATTENDU les informations fournies en séance par le doyen, le vice-doyen à la recherche et la titulaire de la Chaire;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre-Beaud, appuyé par monsieur Luc Côté, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

1. REÇOIVE le rapport d'évaluation;
2. JOIGNE le document du 4 octobre 2013 rédigé par la titulaire de la Chaire Nycole Turmel;
3. ENDOSSE la recommandation d'évaluation positive du travail réalisé par la Chaire Nycole Turmel;
4. PROPOSE, en conséquence, le renouvellement du mandat de la Chaire pour une période de cinq ans;
5. PROPOSE, en conséquence, la reconduction du mandat de la professeure Nancy Thede du Département de science politique à la direction de la Chaire pour une période de cinq ans;
6. TRANSMETTE le rapport d'évaluation de la Chaire Nycole Turmel au vice-recteur à la recherche;

7. TRANSMETTE la résolution au Département de science politique pour approbation par l'Assemblée départementale de la reconduction du mandat de la professeure Nancy Thede à la direction de la Chaire Nycole Turmel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, 9 octobre 2013

Jean-Pierre Beaud  
Doyen